



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

GESTION DU RISQUE ROUTIER – PARLONS DES ADDICTIONS DANS VOTRE ENTREPRISE DE TRANSPORT OU DE LOGISTIQUE

Mercredi 2 Décembre 2015 à Chambéry de 14h30 - 17h30
FNTR/FNTV Savoie – 617 Rue Denis PAPIN - La Motte Servolex (73)

A la demande des fédérations des transports routiers, de marchandises, de voyageurs, du déménagement et des transports sanitaires l'AFT et l'association PSRE animent un atelier au siège régional FNTR/FNTV, consacré à la gestion du risque routier lié au travail avec un zoom sur l'hygiène de vie et les consommations addictives.



La sécurité et la santé des salariés doivent être une priorité pour l'ensemble des entreprises du transport et de la logistique. C'est pour cela que les fédérations du secteur ont invité leurs adhérents à faire le point sur la gestion du risque routier dans l'entreprise et à découvrir le détail de la campagne « Hygiène de vie et sécurité routière » prévention des addictions dans le transport et la logistique qui se déploie en Rhône-Alpes.

Cette campagne a fait l'objet en juin 2015, d'une charte régionale entre l'Etat, les fédérations et organisations professionnelles patronales et syndicales du transport routier et les organismes de prévention, instances professionnelles et partenaires publics et privés. Dès la première année 450 entreprises du secteur Transport-Logistique de la région seront invitées à conduire les diverses actions proposées par cette campagne.

Responsabilités et Prévention ?

En moyenne en France, d'après la MILDECA (ex-MILDT) :

- L'alcool est impliqué dans 10 à 20% des accidents du travail
- 9% des actifs consommeraient régulièrement ou occasionnellement des drogues illicites
- Le mélange alcool+stupéfiants multiplie les risques
- 18% des 18-75 ans déclarent avoir pris au moins un médicament psychotrope dans les 12 derniers mois



L'employeur a une obligation de sécurité à l'égard de ses salariés. Pour le transport, le risque à plus forte gravité est le risque routier. Les addictions représentent clairement un sur-risque (baisse des capacités d'anticipation, fatigue, sous estimation du danger, surestimation de ses compétences...). La démarche proposée lors de l'atelier a pour ambition essentielle d'informer et de permettre d'amorcer la discussion sur ces sujets au sein de l'entreprise.

FNTR, FNTV, CSD, CNSA, FNTS, TLF, AFT sont respectivement les organisations des professionnels du transport dans les domaines de Transport Routier de Marchandises, du Transport de Voyageurs, du Déménagement, des Services Ambulanciers, de la Logistique, de la Formation des métiers du Transport et de la Logistique. L'association PSRE concentre les « retours d'expérience » d'Entreprises et les propage pour contribuer à réduire l'exposition des entreprises et des salariés au risque routier professionnel.

Information presse :

Agence Cinquième Pouvoir - Stéphanie Kanoui - 06 11 66 00 50 - s.kanoui@cinquiemepouvoir.com